



**CONCOURS GHYLAINE PAQUIN-BACK :**  
création de matériel pédagogique original  
pour les niveaux pré-scolaire, primaire et secondaire  
à diffuser en ligne gratuitement sur  
le site Web [fredericback.com](http://fredericback.com)

En l'honneur de Ghylaine Paquin-Back, institutrice et compagne de Frédéric Back depuis 58 ans, l'Atelier Frédéric Back lance en 2008 la première édition du **Concours Ghylaine Paquin-Back**. Ce concours annuel vise à stimuler la création de matériel pédagogique original qui prolonge le message de Ghylaine et Frédéric pour la protection de l'environnement.

**Mission de L'Atelier Frédéric Back inc.**

L'Atelier Frédéric Back inc. a pour mission de prolonger le message de l'œuvre de Frédéric Back, de préserver l'intégrité de l'ensemble de ses œuvres, de veiller à la conservation de cette collection et à sa mise en valeur auprès du grand public.

Les activités L'Atelier respectent l'esprit qui a toujours animé Frédéric Back: documenter et témoigner de la fragilité du monde qui nous entoure, poser des gestes en faveur de l'environnement et soutenir les gens et les organismes qui agissent en ce sens.

Le site Internet officiel bilingue [www.fredericback.com](http://www.fredericback.com) **Agir ensemble!** inauguré le 11 avril 2007 permet la découverte de l'homme derrière l'artiste : témoignage de sa vie et de ses expériences, de ses valeurs et de ses engagements.

**La section « Ateliers » du site Internet [fredericback.com](http://fredericback.com)- Agir ensemble!**

La section **Ateliers** est une composante primordiale du site, destinée aux jeunes élèves, professeurs, parents et organismes. Les troupes pédagogiques bilingues sont offertes en téléchargement gratuit.

Ces ensembles d'activités sont conçus comme des modules auxquels s'ajouteront constamment de nouvelles activités, et dont les contenus peuvent être améliorés à partir des commentaires en ligne des utilisateurs.

Les troupes ont pour rôle d'appuyer la démarche des intervenants et établissements scolaires désireux d'organiser des activités qui éveillent la réflexion sur les notions d'engagement et de responsabilité, qui stimulent les activités créatrices en écriture et en expression orale, en arts visuels et en environnement et qui incitent les jeunes à poser des gestes concrets : à **Agir ensemble!**

Avec pour objectif d'éveiller les enfants, les enseignants et les parents au rôle actif qu'ils ont à jouer en tant que citoyens d'aujourd'hui et de demain, ces troupes pédagogiques répondent au souhait de Frédéric Back : rendre accessible l'ensemble de son œuvre et qu'elle soit utile et stimulante!

*«Nous sommes tous créateurs, et la palette des gestes à poser est infinie.*

*En agissant selon nos talents et nos moyens, nous avons tous le pouvoir de contribuer à rétablir l'équilibre planétaire essentiel à la vie.*

*À nous de questionner, de penser et d'agir en fonction de ce que nous espérons pour l'avenir et de laisser, si possible, un monde plus beau, plus prometteur qu'à notre arrivée».*

*Frédéric Back*

## Première édition du *Concours Ghylaine Paquin-Back*

### 1- Contexte

Toujours attentive aux autres, Ghylaine a été une pédagogue dynamique, dévouée à ses élèves. De 1939 à 1942, elle fait ses études à l'École Normale de Saint Jérôme. Elle enseigne dans les écoles de la Commission scolaire de Montfort et de Huberdeau de la 1<sup>ère</sup> à la 8<sup>ième</sup> année pendant dix ans.

Ghylaine se consacre ensuite à sa famille et à l'éducation de ses trois enfants. Elle retourne aux études à l'École Cardinal-Léger de Montréal en 1966, fait des remplacements et puis ouvre une école maternelle à son domicile pendant quatre ans. De 1980 à 1983 elle est professeur de français à l'École Hébraïque d'Outremont.

Ghylaine est depuis toujours une épouse inspirante et imaginative, une partenaire au grand cœur qui a épaulé Frédéric à travers les joies et les difficultés d'une vie exigeante. Le partage des connaissances et des richesses est pour Ghylaine un idéal qu'elle continue de promouvoir avec conviction.

Ce concours a été créé par son époux Frédéric Back, et par l'Atelier Frédéric Back pour lui rendre hommage.

### 2- Objectifs du concours

-Stimuler la création de matériel pédagogique original **pour les niveaux pré-scolaire, primaire et secondaire**, afin de prolonger le message de l'œuvre de Frédéric Back.

-Exploiter de manière ludique la richesse du matériel disponible sur le site Internet fredericback.com

-Permettre aux jeunes de se familiariser avec les valeurs fondamentales de respect des autres, des espèces vivantes et des ressources naturelles.

-Stimuler les activités créatrices en écriture et en expression orale, en arts visuels et en environnement.

- Dégager des pistes d'actions concrètes sur des enjeux actuels : la fragilité du monde qui nous entoure, la surexploitation des espèces vivantes, l'utilisation à outrance des ressources naturelles et les valeurs fondamentales de respect des autres.

-Inciter les jeunes à *Agir ensemble!* dans leur milieu scolaire et leur communauté.

### 3- Choix du sujet et des thèmes abordés dans le projet

Les projets soumis peuvent être élaborés :

- à partir de tout ce qui est présent sur le site fredericback.com et/ou facilement accessible et libre de droits ailleurs sur le Web

- à partir des films de Frédéric Back (y compris les films qui font déjà l'objet d'une trousse dans la section Ateliers du site fredericback.com )

## 4- Présentation du projet

- Indiquer à quel groupe d'âge ou à quel niveau scolaire s'adresse cette trousse d'activités
- Définir l'objectif et le thème principal de cette trousse d'activités
- Indiquer le nombre d'ateliers inclus dans la trousse d'activités
- Énumérer les activités de chaque atelier et décrire les buts de chacune des activités :
  - ::activités préparatoires
  - ::activités d'accompagnement
  - ::activités de réinvestissement (complémentaires) :
  - ::liste du matériel requis pour réaliser l'activité
  - ::choix d'images tirées du site fredericback.com
  - ::sélection d'autres images libres de droits (si nécessaire)
  - ::liste de sites et de sources d'information sur Internet

## 5- Conditions

- Le concours est bilingue et les projets peuvent être soumis en français ou en anglais
- Ce concours est ouvert à tous : parents, éducateurs, animateurs, enseignants, étudiants au niveau collégial ou universitaire en sciences de l'éducation, en environnement, en arts visuels, en littérature, etc.
- Les projets seront conçus pour soit le niveau pré-scolaire, ou primaire ou secondaire, à moins que la conception de la trousse ne permette son utilisation à plusieurs niveaux scolaires ou pour plusieurs groupes d'âge.
- Les projets peuvent être soumis par une personne ou par un collectif.
- Les projets soumis peuvent avoir déjà été expérimentés avec des jeunes.
- Les projets soumis devront de préférence exploiter les ressources qui sont directement accessibles dans les différentes sections du site Internet fredericback.com : extraits de films d'animation, textes, affiches, illustrations et gouaches.
- Le prix **Ghylaine Paquin-Back** récompensera un projet de trousse où seront développées des activités qui mettront de l'avant :
  - la qualité de l'écriture et de l'expression orale
  - les arts plastiques
  - la sensibilisation aux enjeux de l'environnement.

**CE FORMULAIRE D'INSCRIPTION DOIT PARVENIR À L'ATELIER FRÉDÉRIC BACK  
AVANT LE 30 JUIN 2008**

**Règlements du concours *Ghylaine Paquin-Back 2008***

**Le concours est organisé par Atelier Frédéric Back inc.**

**1. Durée du concours**

- 
- Il se déroule du 21 février 2008 au vendredi 12 septembre 2008
- Les participants au concours doivent s'inscrire avant le 30 juin 2008 :  
en envoyant à l'Atelier Frédéric Back  
3516 Av Kent, Montreal, Qc, Canada H3S 1N2 ou [info@fredericback.com](mailto:info@fredericback.com)
- -un Résumé de projet (max. 2 pages)  
-un exemplaire signé du formulaire d'inscription au concours

**2. Description des prix**

Tous les projets gagnants seront diffusés à partir du site [fredericback.com](http://fredericback.com)

**Grand prix**

L'Atelier Frédéric Back remettra un chèque de \$1 500 à l'auteur (ou aux auteurs) du projet gagnant, assumera la traduction de la trousse (français / anglais), ainsi que le design et l'illustration du projet gagnant. De plus, cette nouvelle trousse bilingue sera intégrée à la section «Ateliers» du site Internet [fredericback.com](http://fredericback.com).

**Prix pour le niveau pré-scolaire**

2 prix décernés parmi les meilleurs projets soumis pour le niveau pré-scolaire : reproduction d'une œuvre de Frédéric Back reproduite en tirage numérique (giclée) numérotée et signée par l'artiste d'une valeur de \$350.00. Ces troussees seront intégrées à la section «Ateliers» du site Internet [fredericback.com](http://fredericback.com).

**Prix pour le nouveau primaire**

2 prix décernés parmi les meilleurs projets soumis pour le niveau primaire: reproduction d'une œuvre de Frédéric Back reproduite en tirage numérique (giclée) numérotée et signée par l'artiste d'une valeur de \$350.00. Ces troussees seront intégrées à la section «Ateliers» du site Internet [fredericback.com](http://fredericback.com).

**Prix pour le niveau secondaire**

2 prix décernés parmi les meilleurs projets soumis pour le niveau secondaire: reproduction d'une œuvre de Frédéric Back reproduite en tirage numérique (giclée) numérotée et signée par l'artiste d'une valeur de \$350.00. Ces troussees seront intégrées à la section «Ateliers» du site Internet [fredericback.com](http://fredericback.com).

**3. Détermination des gagnants**

Les gagnants seront choisis par le jury à partir des projets qui devront être reçus à l'Atelier Frédéric Back, au plus tard le vendredi 12 septembre 2008.

Le jury de 5 membres sera composé de 2 représentants de L'Atelier Frédéric Back, d'un représentant du Mouvement EVB, d'un représentant du CLUB 2/3 et d'un représentant de la Fédération canadienne des enseignants.

Le jury est seul responsable de l'application des critères d'évaluation (4):

- 1- respect des objectifs du concours *Ghylaine Paquin-Back 2008*
- 2- originalité et innovation du projet;

*(initiales du participant)*

Mise à jour du 29 février 2008

- 3- portée des réalisations sur la vie de l'école ou de la communauté;
- 4- qualité de la présentation.

Le jury a le pouvoir de statuer sur les cas non prévus aux règlements.  
Ses décisions sont sans appel.

Les responsables l'Atelier Frédéric Back informeront par téléphone les gagnants.

Les deux parties pourront convenir ensemble de la façon dont le prix sera remis.

Cette remise sera effectuée avant le 31 décembre 2008.

#### **4. Annonce des résultats**

L'annonce des gagnants se fera au plus tard le 17 octobre 2008 par voie de communiqué.

L'annonce officielle des gagnants aura lieu le 17 octobre 2008 à l'occasion de la Session Nationale des Établissements Verts Brundtland, à Rivière-du-Loup, Province de Québec.

#### **5. Admissibilité**

Ce concours s'adresse à tous, au Canada comme à l'étranger, et tous sont invités à y participer.

#### **6. Généralités**

L'acceptation du prix par le gagnant signifie qu'il accepte d'accorder pour cette trousse pédagogique, sans autre compensation financière, une licence non-exclusive d'utilisation de contenu pour le site Web fredericback.com sans limite de temps ni de territoire.

Les prix devront être acceptés tels que décernés et ne pourront être échangés, substitués à un autre prix ou transférés à une autre personne. La décision des organisateurs du concours à cet effet est finale et sans appel. Les personnes gagnantes dégagent les organisateurs du concours de toute responsabilité quant à tout dommage qui pourrait découler de l'acceptation et de l'utilisation du prix.

En participant à ce concours, toute personne gagnante autorise les organisateurs à diffuser leur nom sur le site Internet fredericback.com

Les gagnants consentent à ce que L'Atelier Frédéric Back utilise leur nom à des fins promotionnelles sans compensation additionnelle.

L'Atelier Frédéric Back inc. se réserve le droit de mettre fin à ce concours si des événements indépendants de sa volonté l'empêchent de le poursuivre.

Dans un tel cas, aucune responsabilité ne pourra lui être imputée.

Les personnes qui participent au concours reconnaissent avoir pris connaissance des présents règlements et acceptent de s'y conformer.

Je \_\_\_\_\_ déclare avoir pris connaissance des règlements et conditions  
(nom en lettres moulées)

du concours *Ghlyaine Paquin-Back 2008* et accepte de m'y conformer

**(Signature du participant)**

Nom au complet :

Adresse :

Tél. :

Fax :

@

Nom et adresse de l'École ou de l'institution à laquelle le participant est rattaché  
(facultatif)